



## COMMUNICATION DE L'ORDRE SOUVERAIN DE MALTE SUR LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT DE L'ORDRE

*Le Gouvernement de l'Ordre a rétabli ses structures dirigeantes conformément à la Constitution de l'Ordre.*

Rome le 2 février 2017 – Au cours d'une conférence de presse tenue ce jour, jeudi 2 février, le Gouvernement de l'Ordre Souverain de Malte a rappelé ses priorités après la démission du Grand Maître Fra' Matthew Festing samedi 28 janvier. Le Grand Chancelier, Albrecht von Boeselager, a déclaré : « *Ensemble, avec le Lieutenant ad interim, nous assurons, en pleine union, la direction de l'Ordre selon les règles de notre Constitution, au service de son efficacité* ».

Le gouvernement de l'Ordre a tenu à souligner sa fidélité au Saint Père le Pape François. Il a également confirmé la volonté sincère de collaborer avec le Délégué Spécial du Pape. Au nom du Gouvernement de l'Ordre, Albrecht von Boeselager a tenu à remercier le Pape pour son rôle qui a permis de mettre fin à une crise au sein des instances dirigeantes. Il a souligné que dans toutes ses prises de position, le Saint Père a démontré le plus grand respect et la plus grande attention pour l'Ordre en même temps qu'il respectait dans ses décisions sa souveraineté.

Le gouvernement de l'Ordre tient également à remercier la Commission que le Pape a mise en place pour la rédaction rapide de son rapport ; il exprime ses regrets pour les allégations sans fondement qui ont voulu faire état d'un conflit d'intérêt qui a été avancé pour contrer cette Commission.

La crise actuelle au Moyen-Orient et la situation dans le bassin méditerranéen témoignent à quel point le travail accompli par l'Ordre de Malte est d'actualité et nécessaire. « *Il est hors de question que les préoccupations qui ont touché ces derniers temps le gouvernement de l'Ordre mettent en péril nos engagements humanitaires et nos actions médico-sociales* » a précisé Dominique de La Rochefoucauld-Montbel, Grand Hospitalier de l'Ordre.

La démission du Grand Maître ouvre une phase nouvelle dans la vie de l'Ordre qui se concentrera pleinement, avec une énergie renforcée, sur les immenses défis de la diplomatie humanitaire et sur les actions de terrain.

La souveraineté de l'Ordre et son réseau diplomatique jouent un rôle essentiel dans sa capacité à servir les populations en situation de précarité et constituent de plus un atout pour l'Eglise catholique. Le renforcement de ce réseau diplomatique et l'élargissement du panel des engagements actuels sont donc une priorité absolue pour le gouvernement de l'Ordre.

L'Ordre restera essentiellement concentré sur tous les axes de coopération avec l'UNHCR (Haut Comité des Nations Unies pour les réfugiés), la mission en lien avec l'ONU en Libye, la mission des forces navales en méditerranée SOPHIA et la coopération avec l'IOM

(Organisation internationale pour les migrations). Par ailleurs le gouvernement de l'Ordre analyse actuellement l'évolution de la situation en Syrie afin d'apporter, dès que cela sera possible, un soutien local renforcé aux populations en difficulté. Dans le cadre de l'opération SOPHIA, précédemment citée, une équipe médicale de l'Ordre est engagée dans une mission importante de formation à bord du bateau San Giorgio avec la marine italienne. L'objectif est de former des gardes-côtes libyens et des membres de la marine nationale libyenne à la conduite des opérations de recherche et de sauvetage en mer. Les activités humanitaires de l'Ordre continuent sans interruption de se déployer dans 120 pays dans le monde. Elles sont réalisées avec le concours de plus de 100.000 acteurs membres de l'Ordre, bénévoles, volontaires et personnels médicaux.

Les dirigeants de l'Ordre sont inquiets de la prolifération de positions discriminatoires, qui ne datent pas d'hier, selon les origines ou la nationalité. L'histoire a fourni assez d'exemples qui témoignent des conséquences dramatiques, voire monstrueuses, de ces politiques fondées sur les notions de race ou d'origine. De la même manière l'Ordre tient à afficher son hostilité forte aux actions qui affichent un profond mépris pour les lois humanitaires, protégées par les lois internationales et ratifiées par la communauté des nations.

Le Grand Chancelier Albrecht von Boeselager tient à affirmer : *"non seulement les règles sont de plus en plus ignorées par des structures d'Etats ou des organisations non gouvernementales mais elles sont, de plus, souvent contestées voire défiées. En tant qu'observateur auprès des Nations Unies, l'Ordre continuera à faire entendre fortement sa voix sur ce sujet".*

L'élection du prochain Grand Maître devrait intervenir dans un délai de trois mois conformément aux dispositions de la Charte Constitutionnelle de l'Ordre. Le Lieutenant ad interim, Fra' Ludwig Hoffmann von Rumerstein, va prochainement convoquer le Conseil Complet d'Etat (le corps électoral) qui est composé d'une représentation internationale de membres de l'Ordre. Ils se réuniront au palais magistral à Rome.

**En France, les activités caritatives de l'Ordre de Malte sont réalisées par l'Ordre de Malte France.**



## DEPUIS 90 ANS LES ÉQUIPES DE L'ASSOCIATION ORDRE DE MALTE FRANCE S'ENGAGENT AUX CÔTÉS DES PERSONNES LES PLUS DÉMUNIES EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

**L'Ordre de Malte France est une association reconnue d'utilité publique, fondée en 1927. Ses milliers de salariés et de bénévoles s'engagent chaque jour en France et dans 27 pays pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion sans distinction d'origine ou de religion.**

**En France, l'Ordre de Malte France intervient chaque jour dans :**

- **La Lutte contre l'exclusion** : accueil et accompagnement des personnes en situation de précarité
- **L'Aide aux migrants et aux réfugiés** : accompagnement social et juridique des personnes déboutées de leur demande de droit d'asile et des personnes retenues dans des Centres de Rétention Administrative, soutien aux réfugiés
- **Le Secourisme** : missions de service public, formation, prévention et missions d'urgence à l'international

- **La Santé** : établissements et services médico-sociaux et sanitaires dans les domaines de la dépendance, de l'autisme, du handicap et des soins aux enfants
- **La Formation** : formation au secourisme et aux métiers du secteur sanitaire et médico-social

**Pendant la période de Plan Grand froid en particulier, les équipes se sont plus que jamais mobilisées sur le terrain auprès des personnes sans abri, encore plus vulnérables dans ces conditions extrêmes.**

**A l'international**, l'Ordre de Malte France secourt et aide les populations affectées par la maladie, va à la rencontre des populations éloignées des systèmes de santé, protège la mère et l'enfant, lutte contre les grandes endémies et la malnutrition et développe des programmes spécialisés (ophtalmologie par exemple). L'Ordre de Malte France donne également la priorité aux compétences locales et s'applique à les développer (transfert de compétences). Il intervient également dans le monde auprès des populations sinistrées à travers Malteser International, corps de secours d'urgence de l'Ordre de Malte.

**En 2016, plus de 200 000 personnes ont été soignées, secourues et formées en France et à l'international.**

#### **CONTACTS**

Ordre de Malte France :  
Juliette Hourlier  
[j.hourlier@ordredemaltefrance.org](mailto:j.hourlier@ordredemaltefrance.org)  
01 55 74 53 18 – 06 23 78 50 42

Agence SEITOSEI :  
Olivier Coppermann  
[olivier.coppermann@seitosei.fr](mailto:olivier.coppermann@seitosei.fr)  
06 07 25 04 48